TH135-01

Guide d'installation et d'utilisateur

Thermostat électronique

❶ Installation

1.1 Installation d'un nouveau thermostat

Pour une nouvelle installation, choisir un emplacement à environ 1,5 mètres au-dessus du plancher, à un endroit où il y a une bonne circulation d'air. Le thermostat doit être installé sur une cloison intérieure. Éviter les endroits où il y a des :

- courants d'air (le haut d'un escalier, une sortie d'air …)
- points d'air stagnant (par ex. : derrière une porte)
- rayons directs du soleil
- cheminées ou tuyaux dissimulés

1.2 Installation du thermostat

Séparer d'abord la plaque de montage du thermostat.

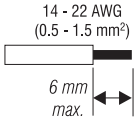

❶ Dévisser la vis qui retient la plaque de montage au thermostat.

❷ Séparer la plaque et le thermostat en soulevant le bas.

❸ Dévisser la vis qui retient le couvercle des fils à la plaque murale, et l'enlever.

❹ Fixer la plaque murale au mur et faites le branchement approprié (voir la section 2).

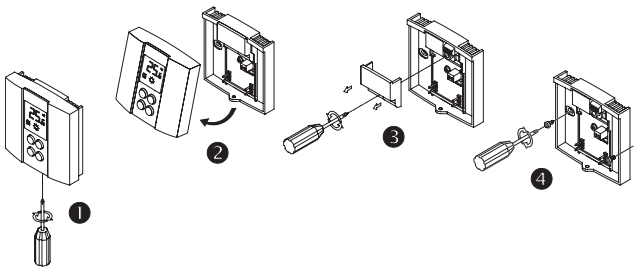

1.3 Branchement des fils

❶ Se référer au schéma ci-dessous. Le sens de raccordement n'a pas d'importance.

Branchement direct à un circulateur pour le chauffage à eau chaude ou à une plinthe électrique par l'entremise d'un relais 24 V.

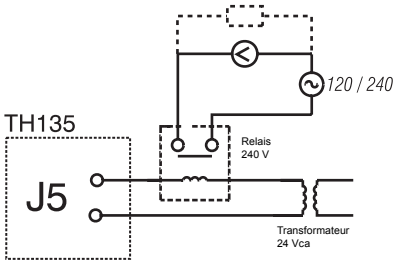

Branchement à une chaudière pour le chauffage à eau chaude, ou à une fournaise pour un système à air chaud.

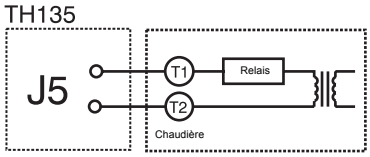

❷ Réinstaller le couvercle des fils.

***NOTE** : Si vous possédez une télécommande téléphonique CT240, consultez à la section 5.1 pour le branchement.*

❷ Configuration du thermostat

Avant d'installer le thermostat au mur, vous devez le configurer à l'aide du groupe d'interrupteurs situés à l'arrière.

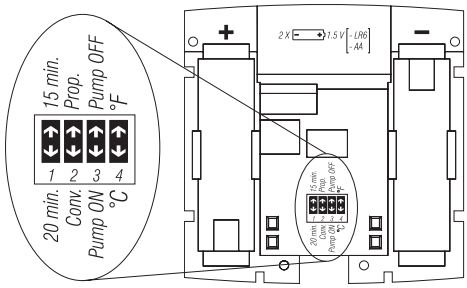

2.1 Cycles de 15 ou 20 minutes

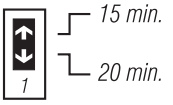

Le TH135 vous offre la possibilité d'avoir des cycles de chauffage de 15 ou 20 minutes. Plus courts sont les cycles, plus grand sera votre confort. Par contre, votre système sera sollicité plus souvent.

Si vous désirez des cycles de 15 minutes, placez l'interrupteur nº1 vers le haut. Si vous désirez des cycles de 20 minutes, placez l'interrupteur nº1 vers le bas.

2.2 Types de régulation

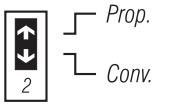

Le TH135 vous donne le choix entre 2 modes de régulation :

Mode proportionnel adaptatif

Ce mode analyse les cycles antérieurs pour définir le temps de fonctionnement du cycle à venir. Ce mode garantit une régulation optimale de 3 cycles (interrupteur nº1 à 20 min.) ou 4 cycles (interrupteur nº1 à 15 min.) par heure, quelle que soit la saison.

Idéal pour :

- chauffage central (gaz, mazout ou électrique)
- chauffage électrique radiant ou par convection
- contrôle du circulateur dans un système à eau chaude

Mode conventionnel avec anticipation

Ce mode commande la mise en marche ou l'arrêt du système lorsque la température lue par le thermostat atteint des niveaux prédéterminés. Ce mode est compatible avec tous les systèmes de chauffage et est recommandé dans un système multi-zones ou dans le cas où le thermostat contrôle directement une chaudière munie d'un cycle de purge des gaz de combustion qui dépasse 30 secondes.

2.3 Protection de la pompe

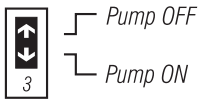

Pour les installations à l'eau chaude, il est recommandé de faire fonctionner la pompe au moins 1 minute toutes les 24 heures afin d'éviter le blocage de celle-ci. Pour activer cette fonction, placer l'interrupteur nº3 vers le bas.

Pour tous les autres types d'installations, laisser l'interrupteur nº3 à Off (sinon, votre système sera activé 1 minute toutes les 24 heures).

2.4 Température en °C ou °F

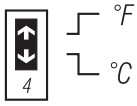

Le TH135 a été initialement configuré en °C. Si vous désirez changer la température en °F, placer l'interrupteur nº4 vers le haut. Si vous changez les °C en °F, ou vice versa, vous devez reprogrammer vos consignes Confort (☼), Économie (☾), et Vacances (🧳).

3 Installation des piles

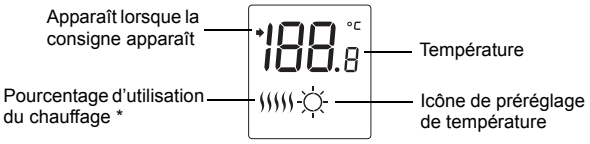
Apparaît lorsque la consigne apparaît
Température
Pourcentage d'utilisation du chauffage *
Icône de préréglage de température

* Le thermostat affiche le pourcentage d'utilisation du chauffage requis pour maintenir la température désirée. Par exemple, ⟆ s'affiche lorsque le chauffage est activé 40 pour cent du temps.

Affichage	⟆	⟆⟆	⟆⟆⟆	⟆⟆⟆⟆	⟆⟆⟆⟆⟆
% d'utilisation du chauffage	1 à 24 %	25 à 49 %	50 à 74 %	75 à 99 %	100 %

Lors de la première installation des piles, le TH135 effectue une séquence de tests qui dure environ 5 secondes. Par la suite, l'écran devrait afficher la température ambiante.

Il est normal que la température affichée soit supérieure à la température ambiante si vous tenez le TH135 dans vos mains. La situation redeviendra normale environ 1 heure après l'installation au mur.

Fixer ensuite le thermostat à la plaque murale et visser.

4 Réglage des consignes

Préréglage	Valeur par défaut
Température Confort ☼	20 °C (68 °F)
Température Économie ☾	18 °C (64 °F)
Température Vacances 🧳	10 °C (50 °F)

❶ Pour enregistrer la température Confort, sélectionner la valeur désirée avec les touches ⌃⌄ et appuyer sur la touche ☼ jusqu'à l'apparition de l'icône ☼ à l'écran (environ 3 secondes).

❷ Pour enregistrer la température Économie, sélectionner la valeur désirée avec les touches ⌃⌄ et appuyer sur la touche ☾ jusqu'à l'apparition de l'icône ☾ à l'écran (environ 3 secondes).

❸ Pour enregistrer la température Vacances, sélectionner la valeur désirée avec les touches ⌃⌄ et appuyer simultanément sur les touches ☼ et ☾ jusqu'à l'apparition de l'icône 🧳 à l'écran (environ 3 secondes). Cette consigne est utilisée par la télécommande téléphonique.

5 Télécommande téléphonique

Le TH135 est doté d'une interface qui permet, au moyen d'une télécommande téléphonique, de basculer de la consigne ☼ ou ☾ vers la consigne Vacances (🧳), et vice versa, en utilisant un téléphone à clavier. Vous pouvez donc, par exemple, réchauffer votre résidence secondaire à partir de votre bureau, le vendredi, ou votre maison à partir de l'aéroport ou de votre voiture sur le chemin du retour de vacances.

5.1 Branchement à la CT240

Le TH135 a été conçu pour être branché directement à la télécommande téléphonique CT240. Cette caractéristique permet d'activer et de désactiver la consigne Vacances à partir de la CT240 ou du téléphone.

Relier respectivement les bornes A et C de la CT240 aux bornes X et C du TH135. Respecter la polarité.

Pour les détails de fonctionnement de la télécommande téléphonique, consulter le manuel d'instructions de la CT240.

5.2 Fonctionnement de l'interface téléphonique

Vous pouvez activer la fonction Vacances à partir de la touche Vacances (🧳) de la télécommande téléphonique ou de l'extérieur de la maison à partir du clavier d'un téléphone.

❶ Pour activer la fonction Vacances, appuyer sur la touche Vacances (🧳) de la CT240. La consigne Vacances s'affichera pendant 5 secondes et l'icône (🧳) clignotera à l'écran. Vous n'aurez plus accès au clavier du TH135 si la fonction est activée.

❷ Pour désactiver la fonction et retourner à la consigne précédente, appuyer à nouveau sur la touche Vacances de la télécommande ou utiliser le téléphone si vous êtes à l'extérieur de la maison. L'icône (🧳) disparaîtra dans un délai maximum de 5 secondes.

6 Branchement à un système de domotique

La fonction Vacances peut aussi être activée à partir d'un système de domotique.

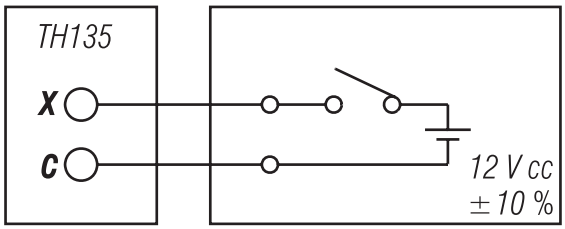

7 Remplacement des piles

Le TH135 est muni d'une icône vous indiquant que les piles sont à changer. Cette icône clignotera pendant 60 jours. Après ce délai, le thermostat placera votre unité de chauffage hors circuit. Après avoir remplacé les piles, vous devez reprogrammer vos consignes ☼, ☾ et 🧳 (voir section 4).

Même si le thermostat n'indique pas que les piles sont faibles, il est recommandé de les remplacer une fois par année, au début de la saison froide.

8 Fiche technique

Alimentation : 2 piles alcalines de format AA
Charge résistive maximum : 5 A @ 24 Vca et 24 Vcc
Charge inductive maximum : 2 A @ 24 Vca et 24 Vcc
Entrée auxiliaire (interface téléphonique) : 2 Vcc, +/- 10 %, 2,5 mA
Dispositif de commande : Électronique
Action automatique : Type 1 B
Température d'entreposage : -20 °C à 50 °C (-4 °F à 122 °F)
Température de fonctionnement : 0 à 50 °C (32 à 122 °F)
(95 % humidité relative non condensée)
Plage de réglage de la température en chauffage : 5 à 30 °C (40 à 85 °F)
Résolution de l'affichage de la température : 0,1 degré
Précision de la lecture de température : +/- 0,5 °C ou +/- 0,9 °F
Logiciel : classe A
Classe de protection: II
Degré de protection: IP 20

☑ Garantie

AUBE garantit ce produit, à l'exception des piles, contre tout vice de fabrication ou de matière dans la mesure où il en est fait une utilisation et un entretien convenables, et ce, pour trois (3) ans à partir de la date d'achat par le consommateur. En cas de défectuosité ou de mauvais fonctionnement pendant la période de garantie, AUBE remplacera ou réparera le produit (au gré de AUBE).
Si le produit est défectueux,

(i) le retourner, accompagné d'une preuve d'achat indiquant la date d'achat, à l'endroit où il a été acheté, ou
(ii) contacter AUBE. AUBE déterminera alors si le produit doit être retourné ou si un produit de remplacement peut vous être expédié.

La présente garantie ne couvre pas les frais de retrait ou de réinstallation. La présente garantie ne s'appliquera pas s'il est démontré que la défectuosité ou le mauvais fonctionnement est dû à un endommagement du produit alors que le consommateur l'avait en sa possession.
La responsabilité de AUBE se limite à réparer ou à remplacer le produit conformément aux modalités susmentionnées. AUBE N'EST EN AUCUN CAS RESPONSABLE DES PERTES OU DOMMAGES, Y COMPRIS LES DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES DÉCOULANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT D'UNE VIOLATION QUELCONQUE D'UNE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, APPLICABLE AU PRÉSENT PRODUIT NI DE TOUTE AUTRE DÉFECTUOSITÉ DU PRÉSENT PRODUIT. Certaines provinces ou régions ne permettent pas l'exclusion ou la restriction des dommages indirects et, par conséquent, la présente restriction peut ne pas s'appliquer.
LA PRÉSENTE GARANTIE TIENT LIEU DE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU TACITES, ET LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE ET DE CONFORMITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE SONT PAR LES PRÉSENTES EXCLUES APRÈS LA PÉRIODE DE TROIS ANS DE LA PRÉSENTE GARANTIE. Certaines provinces ou régions ne permettent pas de limiter la durée des garanties tacites et, par conséquent, la présente limitation peut ne pas s'appliquer.
La présente garantie donne au consommateur des droits légaux spécifiques et peut-être certains autres droits qui peuvent varier d'une province ou région à une autre.

☎ Service à la clientèle

Si vous avez des questions sur ce produit, prière de nous joindre à :

705, avenue Montrichard
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 5K8
Canada
Tél. : (450) 358-4600
Sans frais : 1 800 831-AUBE
Téléc : (450) 358-4650
Courriel : aube.service@honeywell.com

Pour de plus amples informations sur nos produits, visiter le
www.aubetech.com